

Tournée interparlementaire/Département de Bayi-Brikolo (Aboumi) Le député Ndjounga au contact des siens



Le député Jean-Bosco Ndjounga s'adressant aux populations.



Une vue de l'assistance à Aboumi, venue échanger avec le parlementaire.

LLIM
Libreville/Gabon

A la tête d'une délégation composée de plusieurs autres élus, le parlementaire a récemment effectué une tournée dans sa circonscription électorale. Laquelle comprend la commune d'Aboumi, le regroupement de villages Obori, et tous les autres villages dudit département.

JEAN-BOSCO Ndjounga, député du siège unique du département de Bayi-Brikolo (Aboumi), par ailleurs deuxième rapporteur de la

Commission des Lois, des Affaires administratives et des droits de l'Homme à l'Assemblée nationale, était récemment au contact de ses électeurs. C'est ainsi qu'il a visité les villages Ontogo et Youma, en passant par le groupement de villages Obori et la commune d'Aboumi. Au menu de ces rencontres : le compte-rendu des travaux réalisés à l'Assemblée nationale au cours de la première session ordinaire du Parlement, dite session des "Lois". Il s'agit, en ce qui concerne la première Chambre du Parlement, de la treizième Législature.



Une étape de la tournée du député dans les villages.

C'est ainsi que les différents hôtes du député et sa délégation apprendront

qu'une quinzaine de textes de lois ont été adoptés par la Chambre des députés au

cours de cette session qui a pris fin le dernier jour ouvrable du mois de juin. Notamment sept par la Commission des Lois, cinq par la Commission des Finances, une par celle de la Santé, et deux par la Commission des Affaires étrangères... Par ailleurs, le député de Bayi-Brikolo n'a pas manqué de dire à ses électeurs durant ces quatre mois qu'auront duré les travaux de la première session du Parlement. Il s'agissait pour l'essentiel des questions liées à la route,

au chômage des jeunes, à l'électricité, à l'eau, à la santé, etc. Jean-Bosco Ndjounga a également invité ses interlocuteurs à œuvrer pour l'unité et la cohésion, gage d'un meilleur vivre ensemble. Tout comme il a, à nouveau, recueilli leurs doléances. Soulignons que la délégation du député était essentiellement composée de sa suppléante Jeanine Eléonore Ntsala ; ainsi que certains élus locaux issus du Parti démocratique gabonais (PDG), formation politique dont il est, du reste, membre du Bureau politique.

Département du Ntem/Bitam/Restitution des travaux de la première session ordinaire du Parlement

David Ella Mintsa remercie ses électeurs

RAD
Bitam/Gabon

Le député du 4e siège du département du Ntem, regroupant les cantons Koum, Kess et Mbo'a, a d'abord remercié les populations de l'avoir choisi, avant de restituer la substance des travaux de la première session ordinaire du Parlement.

VÉRITABLE marathon que celui effectué, depuis le 11 août dernier par le député David Ella Mintsa, dans les cantons Koum, Kess et Mbo'a, au sud du département du Ntem. Plus précisément dans le 4e siège. En plus de remercier les populations qui l'ont massivement élu lors du scrutin couplé d'octobre 2018 pour les représenter à l'Assemblée nationale, le premier rapporteur général de la Commission des Lois dans ladite institution a également restitué la substance des travaux de la première session ordinaire du Parlement, dite session des "Lois".

Le parlementaire et sa suite ont été accueillis avec la même ferveur à chaque étape de leur périple dont l'une des dernières a été Medoumou centre dans le



La délégation du député à une étape de son périple.



Une vue des habitants d'un village, dans l'attente de leur élu.

canton Mbo'a. Ici, David Ella Mintsa a d'abord présenté son écharpe à l'assistance. Le geste avait un sens. "C'est notre écharpe à

tous, je la porte au nom de vous tous", a déclaré le député. Il a exprimé sa reconnaissance à ses électeurs, indiquant que "le temps



Le député David Ella Mintsa s'adressant aux populations de sa circonscription électorale.

des élections est derrière nous, place au travail". Et de poursuivre : "Je suis à présent le député de tout le monde, majorité et opposition". Avant d'appeler à l'unité, à la promotion du vivre ensemble et à ramer dans le même sens pour le développement des can-

tons et partant du Gabon. Il a d'ailleurs pris le contrepied de certains de ses détracteurs qui pensent qu'il a abandonné son siège. "Je ne vous tournerai jamais le dos. J'étais tout simplement pris par la mission que vous m'avez confiée en octobre dernier", a-t-il expliqué.

Puis, il a rappelé la quinzaine de lois adoptées par les élus nationaux, toutes œuvrant, à l'en croire, pour le bien-être des habitants, le développement du pays et la préservation de son intégrité. L'orateur a mis en avant celle portant sur le délai d'établissement de l'acte de naissance après l'accouchement, qui passe de trois jours à un mois. À quelques jours de la rentrée parlementaire annoncée au 2 septembre prochain, et dont la session sera consacrée au vote du budget 2020, il a passé la parole à la base aux fins de recueillir ses doléances. Une tâche dévolue au chef de village, Pierre Ovono Allogo, qui a égrené les difficultés de ses administrés. Elles portent essentiellement sur la réhabilitation de la route, l'électrification des villages, la densification de l'hydraulique villageoise, le retour des allocations familiales, etc. Enfin, le député a invité l'assistance à soutenir la politique du président de la République, Ali Bongo Ondimba qui, selon lui, travaille d'arrache-pied pour hisser notre pays au rang des nations développées.